



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PIC DE NANTES.

RDSL DU 2 AVRIL.

GTM :

Comme annoncé dans nos HIS GTM aura une incidence sur la prime vidéocodage.

En effet, l'encadrant devra affecter les agents sur la position vidéocodage et **l'agent touchera la prime si il y va.**

La prime est plafonnée à 14.75 euros par mois avec un barème allant de 1.2 euro par ½ vacation jour à 2.05 euros par ½ vacation nuit (cela se fait sur d'autres pic depuis GTM).



Lors de la dernière bilatérale avec la Direction, la **CFDT** avait déjà soulevé le problème : Quid des agents qui ne sont pas « rentable » et que l'on met peu au vidéocodage.

La Direction répond qu'elle a demandé des précisions au CSRH sur la période de référence pour le paiement de la prime. La Direction explique que la position comprend un code analytique qui déclenchera le paiement.

En bilatérale la Direction nous avait dit qu'elle ferait au mieux pour que les agents puissent toucher la prime vidéo comme actuellement. **A SUIVRE Vos remontées sont importantes surveillez vos bulletins de salaire et contactez-nous.**

JOUR :

Pas de changement hors mise à niveau réglementaire pour les équipes :

- CEDEX 9 avec ou sans accord
- MATIN (une proposition pour la majoration des heures excédentaires à 5 semaines au lieu de 20). Sans accord : un cycle sur deux semaines avec journée de 7h.
- MIXTE pas de changements (sauf ajustement le samedi). **Pour La CFDT c'est une demande que nous avons portée et qui a été entendue par la Direction.** Sans accord : un cycle réduit à 4 semaines
- EQUIPE S3C. Sans accord : une 13h-20h journée de 7h.
- EQUIPE COLLECTE possibilité de réduire la période de paiement de majoration des heures excédentaires à 8 semaines. Sans accord : une 13h-20h journée de 7h.
- 12h-21h cycle 1, 2. Création d'un cycle 3 avec 1 mercredi mais 2 vendredis contre 2 mercredis et un vendredi sur les cycles 1 et 2. Demande de 4 volontaires.
Si non accord une 13h- 20h 7 jours semaine une 14h-21h journée de 7h.
- EQUIPE 15H -22H avec ou sans accord



NUIT :

La Direction annonce le maintien de l'équipe à 8h10 avec une prise de service à 22 h et une fin à 6h10 avec un rééquilibrage des horaires

Elle annonce aussi qu'il n'y aura plus d'entrée dans ce cycle. Les nouveaux entrants en nuit se feront sur une équipe à 22h-6h (nuit de 8h) après le comblement de la 21h-5h.

Equipe 8h10 : NUIT 1

Cycle	Jours	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
Vacations	Début	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00		22:10
	Fin	06:10	06:10	06:10	06:10	06:10		06:15
	Durée	8h10	8h10	8h10	8h10	8h10		9h55
N° 1		0	1	1	1	0		0
N° 2		1	1	0	1	1		1
N° 3		0	0	1	1	1		0
N° 4		1	1	1	0	0		1
N° 5		0	1	0	1	1		0
N° 6		1	1	0	1	1		1
N° 7		0	0	1	1	1		0
N° 8		1	1	1	0	0		1
N° 9		1	1	0	1	1		0
N° 10		1	1	0	1	1		1
N° 11		0	0	1	1	1		0
N° 12		1	1	1	0	0		1
N° 13		1	0	1	1	1		0
N° 14		0	1	1	0	0		1
N° 15		1	0	1	1	1		0
N° 16		1	1	1	0	0		1

21H5H : NUIT 2

Cycle	Jours	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
Vacations	Début	21:00	21:00	21:00	21:00	21:00		22:00
	Fin	05:00	05:00	05:00	05:00	05:00		06:00
	Durée	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00		10h00
N° 1		0	1	1	1	0		0
N° 2		1	1	0	1	1		1
N° 3		0	0	1	1	1		0
N° 4		1	1	1	0	0		1
N° 5		1	0	1	1	1		0
N° 6		1	1	0	1	1		1
N° 7		0	0	1	1	1		0
N° 8		1	1	1	0	0		1

22 h 6 h en 8 h. NUIT 3

Cycle	Jours	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Vacations	Début	22:00	22:00	22:00	22:00	22:00		22:00
	Fin	06:00	06:00	06:00	06:00	06:00		06:00
	Durée	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00		10h00
N° 1		0	1	1	1	0		0
N° 2		1	1	0	1	1		1
N° 3		0	0	1	1	1		0
N° 4		1	1	1	0	0		1
N° 5		1	0	1	1	1		0
N° 6		1	1	0	1	1		1
N° 7		0	0	1	1	1		0
N° 8		1	1	1	0	0		1

SANS ACCORD

Cycle	Jours	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Samedi	dimanche
Vacations	Début	22:00	22:00	22:00	22:00		23:00
	Fin	06:00	06:00	06:00	06:00		06:00
	Durée	8h00	8h00	8h00	8h00		7h00
N° 1		1	1	1	1		0
N° 2		0	0	1	1		1
N° 3		1	1	1	0		0
N° 4		1	1	0	1		1
N° 5		0	1	1	1		0
N° 6		1	1	0	0		1
N° 7		1	0	1	1		0
N° 8		0	1	1	1		1
N° 9		1	0	1	1		0
N° 10		1	1	0	0		1

NOMBRE DE JOURS SEMAINE PAR CYCLE AVEC ACCORD : 3.81 ET SANS ACCORD 4.

Pour la CFDT il ne faut pas imposer de départ sur la 8h10.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter.



Contacts :
 Thierry Vilboux (Matin).
 Fabienne Roussel (S3c).
 02-51-84-90-20.

Mail : cfdt.picnantes@gmail.com
 Site internet : <http://cfdts3c44-85.fr/>
<https://www.facebook.com/CFDTS3CLOIREATLANTIQUEVENDEE>